

VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 4 FÉVRIER 2019

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole Leblanc, conseillère
Eliza Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, greffier
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(9 personnes sont présentes).

2019-1 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Hector Doiron que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les ajouts des l'items suivants : **6.3 va être présenté avant 6.2, ajouter à la fin de l'item 10.1 et les rénovations à l'aréna de plus l'ajout de l'item 10.3 Présentation des États financiers au 30 novembre 2018.**

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2019-2 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que le procès-verbal de la réunion publique du 3 décembre 2018 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-3 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 décembre 2018 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le maire, Serge Léger, fait la présentation du rapport du maire du mois de janvier 2019.

Pétitions, présentation et délégation.

Sophie Jacob, enseignante à l'école Donat-Robichaud, accepte un chèque de la municipalité de 5000. 00\$ pour le projet la Bouquinière. Les fonds sont utilisés pour créer un endroit tranquille pour faire de la lecture dans l'école.

Ronald Cormier, chef pompier, procède à la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de décembre 2018.

2019-4 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier que le rapport du Service d'incendie du mois de décembre 2018 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le chef pompier, Ronald Cormier, fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de janvier 2019.

2019-5 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois de janvier 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Kirk Brewer, employé de la Commission des services régionaux Sud-Est, procède à la présentation de la révision du plan rural par le Conseil.

Comité de la gouvernance et d'infrastructures.

2019-6 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que plusieurs creux se sont formés après les travaux de macadamisage sur la section du chemin St-André qui a demandé des réparations extensives;

Considérant que plusieurs autres creux ont ressorti en janvier dernier créant un chemin en désordre;

Par conséquent, je propose que la municipalité :

- 1- demande au sous-traitant de refaire au complet la section du macadamisage à aucun frais de la municipalité;
- 2- demande une extension de garantie jusqu'au 30 avril 2020; et
- 3- garde la somme de 50 000\$ jusqu'à la fin de l'extension de la garantie demandée par le Village.
- 4- Le sous-traitant à jusqu'au 31 juillet 2019 pour régler la situation.

Par conséquent, si le sous-traitant n'est pas d'accord avec les demandes de la municipalité, le conseil donne l'autorité au directeur général d'entreprendre toutes les démarches nécessaires et même à prendre le recours d'une poursuite légale s'il le faut afin de régler ce problème.

ADOPTÉE

2019-7 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que le Conseil à fait des petits changements au manuel de la Plage de l'Aboiteau. Par conséquent, je propose que la municipalité accepte les changements dans le manuel.

ADOPTÉE

2019-8 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que les prix dans la politique sur l'hospitalisation et décès ne répond pas au besoin des demandes. Je propose qu'on augmente de 75. 00\$ à 125. 00\$ pour les dons et les fleurs.

ADOPTÉE

2019-9 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que la politique sur la rémunération du Conseil municipale ne répond pas aux critères de l'étude de l'AFMNB, le conseil ajoutera le frais de garde à domicile pour toute personne à charge afin que ceux-ci peuvent remplir ses fonctions d'élus. La municipalité va rembourser 12.00\$ par heure pour un maximum de 75.00\$ par jour.

ADOPTÉE

Comité du tourisme, promotion et développement économique.

Comité d'urbanisme et sécurité publique.

2019-10 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier que le Conseil a décidé par voie de résolution d'adopter l'arrêté municipal No A-005, arrêté adoptant le plan rural du Village de Cap-Pelé.

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés;

IL EST RÉSOLU QUE:

- a) soit rédigé en un arrêté modifiant l'arrêté du plan rural du Village de Cap-Pelé ;
- b) le secrétaire-greffier municipal se charge au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(1)b)ii) de la Loi sur l'urbanisme;

- c) l'audience publique pour recevoir les objections au projet d'arrêté soit fixée au 18 mars 2019 dans la salle du Conseil de Cap-Pelé, N.-B., à 19h00. En cas d'annulation à cause de la température, l'audience publique sera fixée au 25 mars 2019 à 19h00.

ADOPTÉE

- 2019-11 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc que l'article 110 de la Loi sur l'urbanisme prescrit que le Conseil doit demander par écrit l'avis écrit de la Commission de services régionaux du Sud-est préalablement à l'adoption d'un projet d'arrêté;

IL EST RÉSOLU QUE le secrétaire-greffier municipal demande par écrit à la Commission de services régionaux du Sud-est de donner au Conseil son avis écrit sur le projet d'arrêté portant sur la demande

ADOPTÉE

- 2019-12 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc qu'il y a eu une fuite du réservoir d'eau au bâtiment du Service d'incendie causant des dommages;

Considérant que la municipalité doit réparer les dommages dans le but d'empêcher la moisissure de se former;

Par conséquent, je propose que la municipalité accepte la soumission de Little Cape Construction Ltd. au montant de 3 249\$. L'autre soumission pour ce contrat de travail fut Samco Carpentry Ltd. au montant de 4 433\$.

ADOPTÉE

- 2019-13 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc que le Service d'incendie a plusieurs équipements nommé « Air pack » dont la date d'expiration était de 2017;

Considérant que le Service d'incendie a 8 000\$ dans un fonds de réserve pour l'achat d'équipement;

Par conséquent, je propose que la municipalité fasse l'achat de 3 « Air pack » pour un montant de 7 500\$ de la Ville de Sackville. L'équipement est de deuxième main par contre a encore une durée de vie de 10 ans.

ADOPTÉE

2019-14 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier qu'on accepte la démission de Réjean Leblanc ainsi que Roger Landry comme pompiers volontaires de la brigade de Cap-Pelé. De plus des lettres de remerciements doivent être envoyées aux deux pompiers pour les services rendus à la communauté.

ADOPTÉE

Comité des finances et d'environnement.

2019-15 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Cormier que la municipalité de Cap-Pelé demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante :

Fin	Somme	Durée
Services récréatifs et culturels	377 000. 00\$	20 ans

ADOPTÉE

2019-16 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que la municipalité a eu une réunion avec les propriétaires de chalets le 29 octobre 2018;

Considérant que le conseil municipal avait indiqué de créer un sous-comité afin d'étudier la question du problème d'eau au Parc de l'Aboiteau;

Par conséquent, je propose que la municipalité crée le sous-comité avec les membres suivant :

- 2 membres des Chalets de l'Aboiteau;
- 2 membres des chalets privés;
- 1 membre de la Corporation – Carole LeBlanc; et
- 2 membres du Village de Cap-Pelé – Serge Léger et Liliane LeBlanc.

ADOPTÉE

Conseillère Carole Leblanc fait la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de novembre 2018.

2019-17 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que le rapport financier au 30 novembre 2018 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Comité de récréation et loisirs.

2019-18 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que l'équipe des Prédateurs de Cap-Pelé offre une activité communautaire hivernale pour les citoyens et les citoyennes;

Considérant que la municipalité voit l'importance d'avoir des gardiens de sécurité aux parties;

Par conséquent, je propose que l'équipe des Prédateurs paie deux gardiens de sécurité et que le Village de Cap-Pelé paie pour l'autre gardien.

Oui – Yvonne Leblanc
Oui - Hector Cormier
Oui – Hector Doiron
Oui – Carole Leblanc
Non – Eliza Leblanc

ADOPTÉE

2019-19 Proposé par Yvonne Lelanc, appuyé de Eliza Leblanc que la moitié des profits des deux soirées bavaroises dans l’igloo soient mis dans le fond de l’aréna.

ADOPTÉE

2019-20 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que la municipalité envoie une lettre de remerciement à Tédiche Home Hardware qui a vendu les feux d’artifices à un prix réduit pour la soirée du lancement du 50^{ième} anniversaire de la municipalité.

ADOPTÉE

2019-21 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger
Maire

Stéphane Dallaire
Greffier